

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LUZE

Nombre de conseillers :
en exercice : 13
présents : 12
votants : 12

L'an deux mil vingt-six et le vendredi cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session *ordinaire*, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Éric STEIB, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/05/2026

Présents : Éric STEIB, Fabien DESGRANGES, Sylvaine WARTELLE, Pascal MONNIER, Etienne SURLEAU, Jean-Paul GRESSARD, Jessie BERNE, David TOZZI, Loïc LAURENCOT, Nicolas ABRY, Carole VERDOT, Emeline GREVILLOT.

Excusées : Sandrine MANARA, Emeline VAILLAUT-PREVOT, Clotilde THIRY.

Procuration : Emeline VAILLAUT-PREVOT donne procuration à Jessie BERNE ; Clotilde THIRY donne procuration à Eric STEIB.

ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION N° 05-2026

Délibération n°31-2026
OBJET : CESSIION ET DECLASSEMENT D'UN TERRAIN COMMUNAL

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'indivision RICHAUD a émis le souhait d'acquérir du terrain communal situé rue de Mouteille :

- Section ZA, parcelle 98, d'une surface de 15 m².

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la régularisation foncière de cette partie du domaine public,

Considérant que préalablement à la cession, il y a lieu de procéder au déclassement de cette partie de domaine public, afin de le transférer dans le domaine privé communal,

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, accepte de céder la parcelle de terrain référencée ci-dessus et de la déclasser au profit de l'indivision RICHAUD, au tarif de 20 € /m² soit un montant total 300 € ; précise que les frais de notaires et de bornage seront à la charge de l'acheteur et autorise le Maire a signé les documents référents à la vente.

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme :

En Mairie, le 08/06/2026
Le Maire Éric STEIB

Affiché en Mairie le 08/06/2026
Certifié exécutoire par transmission
A la Préfecture le 08/06/2026

